



Direction
Référence : EAU/AUT/21/1107
Dossier suivi par : Service autorisations - MME
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale du Lac de la
Haute-Sûre
7, Duerfstrooss
L-9635 Bavigne

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Monsieur Jean Weiler
Objet	Dérogation à l'article 6 du règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural concernant l'épandage du purin et lisier en zone de protection IIB à Bavigne
Localité(s)	Bavigne
Commune(s)	Lac de la Haute-Sûre

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Olivier Jeitz
Chef du Service Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation